

Dans un entretien à Ech-Chourouk au sujet du match contre l'Egypte à la CAN 2010

Rabah Saadane accuse Raouraoua de trahison

Page 24



LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4078 - Lundi 23 janvier 2017 - Prix : 10 DA

La production oléicole en sensible baisse

Les prix de l'huile en hausse

Page 3

Les hommes d'affaires parmi les candidats pour les législatives

Le FLN et le RND défendent l'usage d'«argent propre»

Page 3

Le faux consensus du Caire

Par Mohamed Habili

La réunion ministérielle du Caire des pays voisins de la Libye s'est soldée par une déclaration qui formellement ne comporte rien de nouveau, puisque d'une part il y est demandé aux protagonistes d'entamer un dialogue direct entre eux, sur la base de l'accord de Sekhirat, et que de l'autre y est rejetée toute intervention étrangère armée, comme s'il y en avait une qui serait préconisée en dehors de ce groupe de pays africains. En fait, par pays voisins, il faut surtout entendre les trois pays arabes partageant des frontières avec la Libye : l'Egypte, la Tunisie et l'Algérie, dont les positions se sont rapprochées dans ce domaine mais qui cependant restent distinctes à l'aune d'un point crucial, qui est l'attitude à adopter vis-à-vis de l'Armée nationale libyenne et de son chef le maréchal Haftar. On sait en effet que l'Egypte a pris fait et cause pour ce dernier et pour les forces qu'il commande, ce qui n'est pas tout à fait le cas de l'Algérie et de la Tunisie, qui ne seraient peut-être pas mécontentes de le voir quitter la scène, comme l'exige avec force depuis le début le camp de Tripoli. Ce n'est pas que ces deux pays soutiennent ce deuxième camp avec la même conviction que l'Egypte appuie le camp de Tobrouk, mais comme elles n'ont de préférence marquée ni pour l'un ni pour l'autre, et qu'en définitive seul compte à leurs yeux le dépassement de la crise libyenne, elles donnent le sentiment de diverger avec l'Egypte au sujet de Haftar.

Suite en page 3

Des écoles toujours sans chauffage

Le ministère de l'Education dégage sa responsabilité



A l'arrivée de la saison hivernale qui s'annonce très rude cette année, la majorité des écoles, tous paliers confondus, à travers le pays, demeurent sans appareils de chauffage. A chaque hiver, ce problème se pose avec acuité au niveau des établissements scolaires. Aucune commune n'est épargnée. Lire page 2

Produits alimentaires de large consommation
De nouvelles normes de contrôle entrent en vigueur

Page 2

«Makeda, Mixed Couples»
Exposition à Alger de photographies sur les couples mixtes

Page 13

Des écoles toujours sans chauffage

Le ministère de l'Education dégage sa responsabilité

■ A l'arrivée de la saison hivernale qui s'annonce très rude cette année, la majorité des écoles, tous paliers confondus, à travers le pays, demeurent sans appareils de chauffage. A chaque hiver, ce problème se pose avec acuité au niveau des établissements scolaires.

Aucune commune n'est épargnée.

Par Meriem Benchaouia

En dépit des budgets pharamineux consacrés chaque année par l'Etat pour la scolarisation des enfants dans de bonnes conditions, les élèves de plusieurs établissements scolaires, et notamment les écoles primaires, se retrouvent dans des salles non équipées de chauffage, grelottant de froid. Les autorités annoncent des solutions urgentes, mais l'on ne voit pas grand-chose sur le terrain. L'essence du problème réside en la mauvaise gestion des budgets. Cette mauvaise gestion fait, malheureusement, que nos enfants ont froid durant les cours. Ce qui se répercute négativement sur leur scolarisation. De son côté, le ministère de l'Education dégage sa responsabilité et accuse les différents élus locaux et chefs d'établissement d'être derrière cette situation catastrophique. Chacun rejette la responsabilité de cette situation sur l'autre. En effet, le département de Nouria Benghebrît situe cette responsabilité au niveau des responsables d'APC qui doivent assurer la gestion des équipements scolaires de leurs communes. S'exprimant sur les ondes de la Radio nationale, le directeur de l'enseignement fondamental au ministère de l'Education, Nabil Bendeddouche, a assuré que de son département intervient «chaque fois qu'il

y a lieu de le faire». Selon lui, le ministère entend agir avec plus de détermination afin que des enfants en bas âge n'aient plus à grelotter de froid durant leur scolarité. M. Bendeddouche assure qu'avec le ministère de l'Intérieur et les autorités locales, celui-ci veillera à ce que «tous les moyens soient dégagés pour régler cette question». Relevant que la gestion du budget portant gestion et fonctionnement des écoles primaires est laissé à la discrétion du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, l'invité a préconisé de «caler» le programme d'intervention des autorités locales avec le calendrier scolaire. Afin, dit-il, qu'il n'y ait plus ce «genre de perturbations». Le représentant du ministère a toutefois mentionné le code de la commune dans sa partie relative au statut de l'école primaire. «La responsabilité de sa construction, de son équipement, de sa gestion et de son entretien, incombe aux autorités locales» a-t-il souligné. D'après lui, il faudrait donc «situer et délimiter les responsabilités» de chaque partie.

Près de 2 700 établissements fermés à cause des intempéries

Par ailleurs, Nabil Bendeddouche a indiqué que plus de 2 600 établissements scolaires ont été touchés par les intempéries dans 13 wilayas du



PH/D.R.

pays, entraînant une suspension des cours dans les trois paliers de l'enseignement (1 822 écoles primaires, 164 établissements du cycle moyen et 303 lycées).

Le même responsable a précisé que la durée des arrêts de cours variait d'une wilaya à une autre, citant plus particulièrement celles de Tizi-Ouzou et Béjaïa qui ont enregistré un retard de cinq jours. Le rattrapage des cours se fera durant les journées de samedi et mardi après-midi, a-t-il indiqué, ajoutant que les inspecteurs de l'éducation seront mobilisés dans

cette opération pour éviter qu'il y ait une «surcharge supplémentaire» des cours au niveau des établissements concernés. Le ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrît, avait fait part, jeudi dernier, de l'élaboration d'un programme de rattrapage des cours non dispensés en raison de la fermeture de certains établissements scolaires suite aux intempéries qui ont touché plusieurs wilayas du pays.

Elle avait précisé que le rattrapage des cours «ne représente aucun problème» pour le sec-

teur, soulignant qu'il a été convenu, lors de sa rencontre avec l'instance d'inspection, de l'élaboration d'un programme permettant de mettre l'accent, au cours du deuxième trimestre, sur l'accompagnement des enseignants pour le rattrapage des cours non dispensés. Le ministre, qui a souligné que le retard accusé diffère d'une wilaya à une autre et d'un établissement à un autre, a affirmé que son département «prendra les mesures nécessaires dans l'intérêt des élèves».

M. B.

Produits alimentaires de large consommation

De nouvelles normes de contrôle entrent en vigueur

En vue de rendre les produits agroalimentaires de large consommation plus sécurisés et avant d'arriver dans l'assiette du citoyen, le ministère du Commerce a adapté de nouvelles mesures de contrôle. Elles représentent, au total, 72 méthodes d'analyse, toutes en conformité aux normes internationales les plus récentes. Le ministère du Commerce a adopté de nouvelles méthodes d'analyses des produits alimentaires sensibles et de large consommation, pour mieux renforcer l'hygiène et la sécurité dans le domaine. Des mesures plus actualisées, en conformité aux normes internationales les plus récentes en la matière, a indiqué à l'APS un responsable auprès de ce ministère. Au total, 72 méthodes d'analyse de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) relatives aux produits alimentaires en majorité ont été officialisées par des arrêtés ministériels. 67 d'entre elles ont déjà été

publiées, telles celles portant sur la détermination du PH (acidité) des denrées alimentaires en conserve. Pour ce qui des 5 autres restantes, elles le seront prochainement, a précisé le directeur des laboratoires d'essais et d'analyses de la qualité au ministère, Ramdane Bousnadj. Selon ce responsable, le développement enregistré dans l'industrie agroalimentaire locale s'est traduit par la mise sur le marché d'une grande diversité de produits. Or, poursuit-il, «si un grand nombre de ces produits répond aux normes réglementaires, il n'est pas exclu de rencontrer des produits de qualité douteuse ou présentant un éventuel risque pour la santé du consommateur». Une manière de dire que par rapport aux réformes dans ce secteur, de grands efforts demeurent encore à fournir pour qu'à l'avenir l'Algérie puisse égarer, de manière exacte, les autres nations développées. A ce propos, M. Bousnadj relève que la falsification d'un

aliment ou d'une boisson peut prendre plusieurs formes, à savoir sa contamination par des agents extérieurs, sa non-conformité avec la composition réglementaire ou carrément la contrefaçon du procédé de fabrication. Des conséquences plus ou moins néfastes qui peuvent s'avérer un réel danger pour le consommateur, au cas où celles-ci échappent aux contrôleurs. Aussi, les services de contrôle de la qualité et de la répression des fraudes se retrouvent souvent confrontés à des problématiques différentes. Ils doivent, en conséquence, adapter leurs outils et prendre en charge ces différents aspects de contrôle, a-t-il ajouté. Ce type de lacune et d'environnement à risque pour toute opération de contrôle alimentaire est l'une des raisons qui amène ces derniers à renforcer et à moderniser l'outil analytique à différents échelons. Instruments de mesure, moyens de prélèvements, méthodes d'analyse... etc., toutes les méthodes

d'analyse et de surveillance alimentaires sont mises à usage. «L'élargissement de l'utilisation de ces procédures analytiques (méthodes d'analyse) à l'ensemble des laboratoires d'analyse de prestation de services ou d'autocontrôle contribue à l'amélioration de la qualité des produits à travers la fiabilité et la crédibilité de leurs résultats d'analyses», a-t-il rappelé. Par ailleurs, évoquant la place de l'Algérie en matière de sécurité alimentaire parmi les autres pays, le même responsable a souligné qu'«au niveau africain, l'Algérie est avancée dans l'officialisation des méthodes techniques à travers le Journal officiel, ce qui lui donne une valeur réglementaire importante lors des opérations d'exportations ou de litiges». Selon lui, c'est grâce à l'utilisation de ces méthodes d'analyses internationales, et donc fiables, que des opérations d'exportation de produits algériens ont pu être conclues.

Yacine Djadel

Les hommes d'affaires parmi les candidats pour les législatives

Le FLN et le RND défendent l'usage d'«argent propre»

■ La question de l'argent sale dans les campagnes électorales, en particulier durant les législatives, a toujours été une tache noire dans ces rendez-vous. Lors des précédentes échéances électorales, plusieurs partis avaient dénoncé les pratiques d'achat de voix pour siéger à l'Assemblée populaire nationale et même au Conseil de la nation.

Par Nacera Chenafi

Aujourd'hui, en pleine préparation des prochaines législatives, le débat sur la relation entre l'argent et la politique refait surface, sachant que toute campagne électorale demande des ressources financières. Dans ce contexte, les deux partis présentés comme grands rivaux lors des prochaines législatives, à savoir le Front de libération nationale et le Rassemblement national démocratique, ouvrent le champ de candidature aux hommes d'affaires dits «honnêtes», donc pas question de traiter avec des personnes soupçonnées d'obtenir de l'argent sale. Le secrétaire général du vieux parti, Djamel Ould Abbas, a assuré, samedi à Koléa (Tipasa), que la direction de son parti ne privera pas les «hommes d'affaires honnêtes» de leur droit de se porter candidats sur les listes du FLN aux prochaines législatives. Dans une déclaration en marge de l'installation de la commission de wilaya préparatoire des législatives, il a expliqué que «le FLN va s'attaquer à tous ceux qui veulent blanchir leur argent pour sous une couverture politique, mais ses portes resteront ouvertes à tous ceux dont la fortune a été gagnée avec des moyens légaux». Selon lui, le FLN comptait faire face à «tous ceux qui tenteront d'exploiter l'argent sale pour se porter candidats» à ces échéances électorales, considérant que «l'histoire riche et propre du FLN voudrait que nous nous dressions, comme un seul homme, contre ceux qui voudront la salir». A ce



Phs / D. R.

propos, le SG du vieux parti a mis en garde tous les responsables de son parti, à tous les niveaux, contre «toute tentative de manipulation des listes de candidatures», prévenant que des sanctions seront prises à leur encontre. Encore une fois, il a tenu à rassurer les candidats du FLN qu'il n'y aura ni favoritisme, ni complaisance, ni passe-droit dans la préparation des listes de candidature, à l'échelle locale. Ould Abbas a affirmé qu'il veillera personnellement, en tant que secrétaire général du parti, «à donner son accord définitif à propos du classement des listes». Pour rappel, parmi les critères retenus pour les candidatures, il y a la question de l'intégration. Sur ce point, Moussa Benhamadi, conseiller chargé de l'information, avait estimé que la confirmation de l'intégrité des candidats se fera par une enquête, ajoutant que les parties com-

pétentes «seront appelées à fournir des informations sur tous les candidats». Abordant la question d'interférence entre l'argent et la politique ainsi que celle liée à l'achat des consciences, il a déclaré dans ce sens : «Il se peut qu'il y ait une certaine exagération de la part de certaines personnes qui n'ont pas réussi dans le passé à introduire leurs noms dans les listes de candidature. Nos œuvrons au sein du parti au règlement de nos problèmes et tout autre chose est considérée comme immorale». Il est à noter qu'un rush de candidatures continue à envahir les commissions de wilaya du parti depuis lundi dernier, et l'opération d'installation de ces commissions a continué hier avec celle d'Oran par Mohamed Alioui, membre du bureau politique. Du côté du Rassemblement nationale démocratique (RND), la question de l'argent sale a été évoquée lors

de la rencontre qui a regroupé le SG du parti, Ahmed Ouyahia, et cadres et militants du parti, samedi au niveau de la mutuelle de Zeralda. Ouyahia ne nie pas l'ouverture de son parti, concernant les candidatures, aux hommes d'affaires mais «honnêtes», affirmant que ces derniers sont des militants du RND depuis des années. «Il n'y a pas au RND un groupe de la chkara. Notre argent est hallal et on n'a jamais été contre l'argent», a-t-il déclaré à la presse. «Les entrepreneurs et hommes d'affaires sont de vieux militants dans le RND et leur argent est propre», a-t-il défendu. Il est à noter que dans le cadre de la préparation des élections, il y a eu 39 rencontres et la question des candidatures est attribuée au conseil de wilaya. Par ailleurs, on parle déjà des mécontents au niveau de la wilaya de Batna.

N. C.

La production oléicole en sensible baisse Les prix de l'huile en hausse

La production oléicole connaît une baisse ces dernières années, et cette situation n'est pas sans incidence sur les prix de l'huile d'olive. Ces derniers vont augmenter davantage, puisque la quantité d'olives disponible cette année sur le marché sera inférieure à la demande moyenne. L'Algérie n'a jamais vécu cette baisse de la production oléicole depuis quelques années. Beaucoup d'agriculteurs ont exprimé leur inquiétude face aux faibles quantités d'olives cueillies, bien que le rendement enregistré jusqu'ici était satisfaisant.

La baisse de la production oléicole concerne toutes les régions du pays. La production aussi bien de l'olive que de son huile est inférieure à celle enregistrée il y a deux années. Cette

microéconomie locale demeure menacée.

En effet, la production oléicole dans la wilaya de Tizi Ouzou de litres d'huile par rapport à la saison précédente, selon la Direction des services agricoles (DSA). La production attendue pour l'année en cours ne dépassera pas les neuf millions de litres, alors qu'elle était de 10 millions de litres durant la campagne 2015-2016. En plus du phénomène de l'alternance auquel obéit la production oléicole dans la région, le retard et la rareté de la pluviométrie en début de saison se sont répercutés négativement sur le rendement des oliveraies.

Les prévisions de production de la DSA pour cette saison sont estimées à 495 000 quintaux,

d'ici à la fin de la campagne, en mars prochain.

Même constat pour la wilaya de Béjaïa. Quelque 15 millions de litres d'huile d'olive sont attendus au terme de la campagne oléicole en cours, soit une baisse de plus de six millions de litres comparativement à la campagne 2015/2016 où la production était de plus de 21 millions de litres, selon un bilan prévisionnel de la Direction des services agricoles.

Cette réduction, constatée de visu, a d'ores et déjà déteint sur les prix de l'huile qui se négocient désormais entre 750 et 800 dinars le litre, contre 600 et 700 dinars pour le cru 2016. Cette décreu considérable tient essentiellement au facteur saisonnier de l'olivier, qui, fréquemment, alterne une bonne saison et une

mauvaise, et qui, pour cette année, n'a pas dérogé à la règle. Mais ce n'est pas tout. L'olivier a souffert de plusieurs facteurs restrictifs, notamment le manque de pluviométrie et le sirocco qui ont influé sur la floraison, déplore le DSA qui met en garde contre le comportement de certains producteurs qui recourent toujours à l'usage de la gaule, nuisible pour l'arbre, ou d'autres qui font fi de l'intérêt de la réalisation de cuvettes dans les oliviers.

Pas moins de 64% des oliviers sont centenaires. Une politique de rajeunissement avec de nouvelles plantations et de régénération des arbres est plus que nécessaire. Pour les wilayas de Sétif, de Jijel et de Bouira, la production est en baisse perpétuelle. La courbe persiste dans

LA QUESTION DU JOUR

Le faux consensus du Caire

suite de la page Une

On peut résumer cette divergence implicite autrement : tenus tous les trois de choisir entre l'accord de Sekhirat et Hafter, l'Egypte choisirait sans conteste Hafter, et les deux autres selon toute apparence l'accord de Sekhirat. Or il y a incompatibilité entre Hafter, et ce qu'il représente, c'est-à-dire le camp de Tobrouk, et l'accord de Sekhirat, qui ne lui confère aucun rôle dans ses clauses. Or c'est justement vers un choix de ce genre que les développements sur le terrain de la crise libyenne sont en train de les pousser tous trois. On peut s'en rendre compte sur le fait que ce sont l'Algérie et la Tunisie qui se rapprochent de l'Egypte, ce n'est pas l'inverse. Cela vient principalement de ce que l'Egypte est, de par son ferme soutien à Tobrouk, un acteur, à la différence de l'Algérie et de la Tunisie, en quelque sorte desservies par leur neutralité de principe, qui les accule à un rôle de spectateurs. Or celui qui sait ce qu'il veut, et qui pour cela ne craint pas de se montrer partial, a toujours un avantage sur celui qui ne sait pas où il va. Ce que veut l'Egypte, c'est la victoire de Tobrouk sur Tripoli, et elle dit pourquoi : Tobrouk est le camp des nationalistes libyens, des alliés dans la lutte contre le terrorisme d'inspiration islamiste, qui en ce moment même lui fait la guerre chez elle. Or l'accord de Sekhirat non seulement met sur un pied d'égalité les islamistes dominant à Tripoli, et les nationalistes repliés à l'est du pays, mais il ne fait aucune place à la force de frappe de ce camp, incarnée dans la personne du maréchal Hafter. Comme elle ne peut purement et simplement dénoncer cet accord, conclut sous l'égide de la communauté internationale, c'est-à-dire imposé par les puissances occidentales responsables de la crise libyenne, l'Egypte en est réduite à tergiverser au niveau politique tout en cherchant à créer les conditions d'une supériorité militaire de Tobrouk sur Tripoli. De là d'ailleurs sa demande de levée de l'embargo sur les armes en vigueur en Libye depuis la chute de Kadhafi, ce qui lui permettrait le cas échéant, à elle, certes, mais également à d'autres pays, dont probablement la Russie, de changer notablement le rapport de force sur le terrain en faveur de l'Armée nationale libyenne.

M. H.

sa chute, entraînant avec elle une véritable économie locale à la faille. Les estimations données par les spécialistes évoquent une production cinq fois inférieure à celle des campagnes précédentes.

Louiza Ait Ramdane

Projets touristiques

Près de 60 nouveaux hôtels à Alger d'ici à 2019

■ Près de soixante nouveaux projets touristiques, à exploiter en 2019, viendront renforcer le parc hôtelier de la capitale, a annoncé le directeur du tourisme d'Alger, Salah Ben Akmour.

Par Kamel L.

En application du plan stratégique d'Alger (2012-2035), la réalisation des 57 projets touristiques retenus se poursuit à un rythme «excellent» dans le cadre du renforcement du parc hôtelier, d'élargissement de la capacité d'accueil et de création d'emplois, a déclaré à l'APS M. Ben Akmour. Il a précisé, à ce propos, qu'une commission ministérielle a effectué récemment une visite d'inspection pour s'enquérir de l'état d'avancement des travaux de réalisation des hôtels au niveau de la capitale. Une visite dont l'objectif premier consiste à moderniser les données et cerner les entraves qui se dressent devant la finalisation des projets, qu'elles soient d'ordre administratif, technique ou financier. Il a rappelé également que ces établissements devront accroître la capacité d'accueil touristique au niveau de la wilaya avec un total de 12 000 lits et créer 9 000 emplois environ à la faveur d'un budget



PHOTO

Zeralda et Sidi Fredj ainsi que le Centre de thalassothérapie, l'Entreprise de gestion hôtelière du Centre et les hôtels Sable d'or, Essafir et Albert 1°.

600 agences touristiques et création de 5 ZET

Durant la saison estivale 2017 et conformément à un cahier des charges précis, il a été octroyé le droit d'exploitation touristique des plages au nombre de 12, situées dans la zone d'extension touristique (ZET) de la capitale dans le cadre de la loi régissant cette opération et définissant les règles générales d'utilisation et d'exploitation touristiques des plages ouvertes à la baignade, a confié M. Ben Akmour.

Il a ajouté que le nombre d'agences de tourisme avait augmenté l'année écoulée, passant de 400 en 2015 à 600, générant 7 000 emplois.

Par ailleurs, le même responsable a estimé important la diversification des destinations et des parcours touristiques proposés tant aux touristes étrangers que locaux dans le but de susciter une compétitivité entre le tourisme thermal, culturel, saharien, côtier et le tourisme dans les montagnes. Évaluant la saison estivale de l'année 2016, il a estimé qu'elle était «réussie à plus d'un point», avec plus de 4,5 millions d'estivants ayant fréquenté les 72 plages ouvertes à la baignade. Quelque 4 000 emplois ont été créés par la même occasion, a-t-il enfin conclu.

K. L./APS

Bilan 2016

Le rythme d'inflation annuel à 6,4%

Le rythme d'inflation annuel s'est établi à 6,4% jusqu'à décembre 2016, a appris l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS). Le rythme d'inflation en glissement annuel jusqu'à décembre 2016 représente l'évolution de l'indice des prix à la consommation sur la période allant tout au long des douze mois de 2016 par rapport à ceux de 2015. S'agissant de l'évolution mensuelle, qui est l'indice brut des prix à la consommation en décembre 2016 par rapport à novembre 2016, elle a été de 0,19%, résultant essentiellement de l'augmentation des prix des produits alimentaires (+0,13%) et des biens manufacturés (+0,34%). Quant à la variation annuelle des prix à la consommation, c'est-à-dire la croissance des prix en décembre 2016 par rapport à décembre 2015, elle a enregistré une hausse de près de 7%. Par catégorie de produits, les prix des biens alimentaires ont augmenté de 4,3% en décembre 2016 par rapport au même mois

de 2015 (3,7% pour les produits agricoles frais et 4,91% pour les produits agroalimentaires). Concernant l'habillement et chaussures, les prix ont grimpé de 13,7% entre les deux périodes de comparaison, alors

que ceux des meubles et articles d'ameublement ont haussé de 5,2%. Concernant les prix relatifs aux logements et charges y afférentes, ils ont connu une croissance de 5,81%, tandis que pour les transports et communi-

cations, les prix se sont renchérissés de 13,14% en décembre 2016 par rapport à un an plus tôt. Pour les prix relatifs à la santé et hygiène corporelle, ils ont aussi augmenté de 5,7%, indique l'ONS. Seuls les prix liés aux loi-

sirs, culture et éducation ont enregistré une baisse qui a été de l'ordre de 6,07%. Pour rappel, la loi de finances 2016 a prévu une inflation de 4%.

Kheili Y.

Intempéries Béjaïa

Protection civile : «351 interventions en quatre jours»

«Pas moins de 351 interventions ont été effectuées par les agents de la Protection civile de la wilaya de Béjaïa durant les quatre premiers jours des intempéries», selon un communiqué qui nous a été transmis hier. Ces interventions se sont soldées par l'évacuation vers différents centres de soins de 164 malades et 26 blessés (chutes, diverses causes...). Il a été enregistré également 12 accidents de la circulation dont la majorité concernait des dérapages, 7 accidents n'ayant causé que des dégâts matériels, engendrant 8 blessés et 1 décès le 15 du mois en cours. Il s'agit d'un homme âgé

de 86 ans qui, voulant traverser la route, a été mortellement heurté par un camion-citerne de Naftal sur la RN-26 à Guendouza, Akbou. La Protection civile a enregistré 6 incendies et 123 autres opérations dont des accidents de la route, évacuation et puisement d'eaux stagnantes au niveau de l'entreprise de Naftal GPL-arrière port, l'entrée de l'université d'Aboudaou, la cave de la clinique privée le «Rameau d'Olivier», le centre-ville de Melbou, la cour du lycée l'heddaden et quelques habitations. «Plusieurs infiltrations d'eaux pluviales ont été enregistrées aussi dans les quartiers de

Béjaïa (vieux bâti), les communes de Souk El-Tenine, Sidi-Aïch, d'Akbou et Amizour», ajoute-t-on. Les agents de la Protection civile ont également noté le déracinement de cinq arbres (dans les communes de Béjaïa, Souk El-Tenine et Kherrata), 5 câbles électriques tombés à terre à Béjaïa, Kherrata et Fenaïa lmathen, risque d'effondrement d'un mur de clôture dans une école primaire à Béjaïa ville, effondrement partiel d'un mur de clôture dans un CEM à Kherrata, chutes de pierres à Aokas, à proximité du tunnel, feu de poêle à mazout dans une classe du préscolaire au centre-

ville de Taskriout le 16 du mois en cours, chutes de pierres au niveau de l'arrêt de bus du Bd Amirouche, centre-ville de Béjaïa. Un accident qui a fait un blessé léger, un jeune homme de 20 ans, a été enregistré dans la journée du 17 janvier. Il a été mentionné aussi l'effondrement du toit en zinc d'un hangar de produits alimentaires, au centre d'Adekar, occasionnant des dégâts matériels, un glissement de terrain au niveau du village Touzouaght dans la commune de Sidi Ayad. Les agents de la Protection civile sont intervenus aussi lors de l'ouverture des routes enneigées.

H. C.

Accords Opep et non Opep

Réunion du comité de surveillance à Vienne

■ Le comité de surveillance des accords de l'Opep et de ses partenaires sur la réduction de la production de pétrole se réunissait hier à Vienne en présence, entre autres, du ministre de l'Energie, Noureddine Boutarfa.



Par Salem K.

Lors de cette réunion, les ministres doivent aborder la méthodologie et les mécanismes à mettre en place pour concrétiser la mission de monitoring que les pays membres et non membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) ont confié à ce comité ministériel coprésidé par le Koweït et la Russie et dont l'Algérie est membre avec le Venezuela et le Sultanat d'Oman. Dans sa déclaration à la presse à son arrivée à Vienne, M. Boutarfa a indiqué que cette réunion serait consacrée aux différentes questions liées au système de monitoring mis en place, notamment «les sources, le planning, les délais et les sys-

tèmes d'alerte». «Il y aura également un indicateur sur les exportations lors de cette réunion», a-t-il affirmé, ajoutant qu'il s'agirait d'une information complémentaire qui «sera demandée aux pays». «Nous allons aussi discuter pour que la question des exportations fasse partie des documents du monitoring», a déclaré le ministre. Il a, en outre, fait savoir que le comité de monitoring devrait se réunir encore à trois reprises avant la prochaine réunion de l'Opep prévue en mai. Ainsi, il y aura une deuxième réunion du comité en février prochain, a-t-il dit, rappelant que ce comité «a la faculté de convoquer, si nécessaire, une réunion ministérielle extraordinaire de l'Opep». Par ailleurs, M. Boutarfa a confirmé que l'Algérie avait

réduit plus que son quota de baisse de production, soit plus de 50 000 barils/jour. La production pétrolière algérienne actuelle tourne autour de 1,027 million de barils par jour, a-t-il précisé. Pour rappel, la proposition de constitution du Comité ministériel de suivi de l'accord Opep non Opep est l'une des composantes de la proposition algérienne adoptée par les pays Opep et non Opep lors de la réunion de décembre dernier à Vienne. Ce comité est composé de représentants de l'Algérie, du Koweït et du Venezuela et de deux représentants de pays non Opep (Russie et Oman). Pour sa part, le ministre saoudien de l'Energie, Khaled al-Faleh, a souligné que les producteurs avaient déjà diminué leur mise

sur le marché de 1,5 million de barils par jour, selon l'agence Bloomberg. Son homologue russe, Alexandre Novak, était également optimiste, disant que Moscou était «en avance sur ce qui était prévu» et faisait «de son mieux pour maximiser sa participation», toujours selon Bloomberg. L'accord conclu le 10 décembre pour six mois et entré en vigueur le 1^{er} janvier prévoit qu'une dizaine de pays non Opep, dont la Russie, doivent réduire leur production de 558 000 bj. Parallèlement, dans un accord en novembre, les pays de l'Opep ont prévu une baisse de production de 1,2 mbj. Cette réduction globale de 1,8 mbj a pour but de désengorger le marché du pétrole et faire remonter les prix. S. K./APS

Pour réduire la facture d'importation L'Oaic va s'impliquer dans la production de céréales

L'OFFICE algérien interprofessionnel des céréales (Oaic) va investir pour la première fois dans la production locale afin de participer à la stratégie nationale de réduction des importations, a indiqué son directeur général, Mohamed Belabdi. «Pour réaliser ces investissements, nous avons fait des demandes d'acquisition de terres à Tébessa et Laghouat et nous comptons faire la même chose à Adrar et à Ghardaïa», a indiqué M. Belabdi. Le choix de ces zones «n'est pas fortuit» car l'office table sur la ressource hydrique de la nappe albienne au niveau de ces régions pour assurer une irrigation complète des parcelles et garantir ainsi la qualité du produit, a-t-il expliqué. Dans la même optique, l'office a confié au Bureau national des études de développement rural (Bneder), la réalisation des études de forage dans des parcelles qui s'étendent sur 1 000 ha dans la wilaya de Tébessa, a ajouté le même responsable. «De grands investissements seront consacrés à ces projets», a assuré M. Belabdi sans vouloir dévoiler les montants destinés à ces investissements. L'Oaic était jusque-là un organisme importateur commercial, stockeur de céréales et accompagnateur des céréaliculteurs, a-t-il rappelé. «Mais désormais, nous allons aussi nous impliquer directement dans la production nationale», a affirmé le directeur général de l'Oaic. «Notre intérêt est d'augmenter la production nationale de céréales et d'arrêter d'importer le blé dur en particulier», a-t-il soutenu. Selon M. Belabdi, la priorité sera donnée à la production du blé dur au regard des potentialités existantes sur lesquelles mise le gouvernement pour atteindre l'autosuffisance d'ici à 2020. Afin de concrétiser ces investissements, l'Oaic mise sur le capital expérience des Coopératives de céréales et légumes secs (Ccls) qui sont, en effet, des filiales de cet office et dont l'activité s'articule notamment autour de la commercialisation d'intrants et de semences ainsi que la mécanisation de la filière céréaliculture via des unités de motoculture. Les 42 Ccls installées à travers le territoire national, comptent également quelque 400 techniciens et ingénieurs agronomes qui assurent l'accompagnement technique au profit des agriculteurs. En outre, les pouvoirs publics ont récemment affecté à l'Oaic une trentaine de fermes pilotes spécialisées dans la production de semences de céréales dans le nord du pays, devant ainsi permettre à cet opérateur public de produire lui-même ses besoins en semences, rappelle-t-on.

R. E.

Développement des PME

La loi d'orientation publiée au Journal officiel

La loi d'orientation sur le développement de la Petite et Moyenne entreprises (PME), adoptée récemment par le Parlement, a été publiée au Journal officiel n° 2. Ce texte, qui modifie et complète la loi de 2001, vise l'encouragement de l'émergence des PME, l'amélioration de leur compétitivité et leur capacité d'exportation ainsi que l'amélioration du taux d'intégration nationale et la promotion de la sous-traitance. Il introduit, à cet effet, plusieurs mesures de soutien à cette catégorie d'entreprises en matière de création, de la recherche et développement, de l'innovation, de développement de la sous-traitance, de financement d'actions de sauvetage et de reprise des activités des PME en difficulté mais viables. En application de cette loi, «les collectivités locales initient les mesures nécessaires

pour l'aide et le soutien à la promotion des PME, notamment par la facilitation de l'accès au foncier et à l'immobilier convenant à leurs activités et la réservation d'une partie des zones d'activités et des zones industrielles». Le texte soumet également une proportion de marchés publics à une concurrence inter-PME selon des conditions et modalités qui seront définies par voie réglementaire. En outre, le texte érige l'Agence nationale de développement et de modernisation des PME (Andpme) en un instrument de l'Etat chargé de la mise en œuvre de la stratégie de développement de la PME et la renforce pour la réalisation de ses missions. Cette agence devrait assurer, selon le texte, la mise en œuvre de la politique de développement des PME en matière d'émergence, de croissance et de pérennisation, y compris l'amélioration de la quali-

té, la promotion de l'innovation et le renforcement des compétences et des capacités managériales des PME. Le texte prévoit aussi la création d'un organisme consultatif, dénommé «Conseil national de concertation pour le développement de la PME», qui regroupe les organisations et les associations spécialisées et représentatives des PME. En outre, la nouvelle loi met en place des fonds de garantie des crédits et d'un Fonds d'amorçage pour encourager la création de start-up innovantes. Ce Fonds d'amorçage est destiné à financer les frais préables devant permettre la conception du produit prototype (frais de recherche et de développement, prototypage, business plan...) afin de pallier l'entrave liée au défaut de financement de la phase pré-création de l'entreprise, qui n'est pas pris en charge par le capital-investissement.

Sont exclus du champ d'application de cette loi, les banques et établissements financiers, les compagnies d'assurances, les agences immobilières et les sociétés d'import. L'élaboration de cette nouvelle loi, deuxième grand dossier législatif après celui du code des investissements, intervient après les résultats mitigés de l'opération de mise à niveau des PME lancée en 2012 mais qui n'a pas atteint tous ses objectifs. Selon les chiffres du ministère de l'Industrie et des Mines, un peu plus de 900 000 PME opèrent actuellement en Algérie, un chiffre qualifié de «très faible» par rapport au potentiel du pays et aux objectifs du secteur. Dans cette optique, le plan d'action du gouvernement vise la création d'un million de nouvelles PME durant le quinquennat 2015-2019.

Safia T.

Aquaculture à Chlef

Une nouvelle filière agricole aux perspectives prometteuses

■ La filière aquacole à Chlef promet des perspectives énormes au vue des capacités importantes dont dispose la région pour en soutenir la promotion, dont un littoral de 129 km, un port commercial à Ténés et trois abris de pêche à Beni Haoua, Sidi Abderrahmane et El Marsa d'une capacité globale de 315 embarcations.



Ph. > D. R.

Par Hatem D.

Selon le directeur de la wilaya de la pêche et des ressources halieutiques, Abed Abderrahmane, «le lancement véritable de l'activité aquacole à Chlef a commencé début 2014, dans le cadre du programme national 2014-2020 portant réaffectation de 190 projets en la matière au niveau de toutes les wilayas du pays». «L'aquaculture fait partie des filières clés sur lesquelles la wilaya compte, afin de répondre à la demande croissante enregistrée sur le poisson», a ajouté ce responsable, signalant une «moyenne de production estimée, ces dernières années, à 4 689 tonnes/an de poisson à Chlef». M. Abed a tenu à faire part, à cet effet, du «règlement du problème des bases de vie, nécessités pour soutenir les projets d'investissement en aquaculture» et ce, grâce à la récupération d'une assiette à Sidi Abderrahmane, qui a été aménagée, selon lui, afin «de recevoir les cages, les aliments de poisson et tous les équipements nécessités pour cette activité».

Il a, par ailleurs, signalé la réception, par ses services, de 12 demandes d'investissement dans ce domaine, ainsi que le parachèvement des procédures concernant des projets implantés au niveau de 11 sites à travers la wilaya, qui compte, outre tirer profit des avantages écologiques de cette activité, en faire une valeur ajoutée pour l'économie locale.

Réception en 2017 de 4 nouveaux projets en aquaculture

Quatre projets de fermes aquacoles sont attendus à la réception, dans les prochains mois (de avril à mai) sur les côtes de Beni Haoua, Sidi Abderrahmane et El Marsa, a-t-on appris du même responsable. M. Abed a ajouté que l'opération de réalisation de ces projets est inscrite dans le cadre de la politique du gouvernement qui encourage l'investissement local créateur de richesse, d'autant plus que cette politique est soutenue sur le terrain «par les mesures incitatives décidées par les pouvoirs publics, comme la

bonification des taux d'intérêt, la réduction des droits de douanes et l'accès au foncier, soit autant de facteurs favorisant le développement de cette filière», a-t-il affirmé. Il s'agit d'une ferme aquacole à Beni Haoua, prévoyant la production grâce à 24 cages flottantes, de 600 à 1 000 tonnes de poissons (de différents types), au moment où les fermes d'El Marsa et de Sidi Abderrahmane, seront respectivement dotées d'une capacité de production de 900 et 1 000 tonnes. Le quatrième projet en est au stade des procédures. Pour assurer le maximum de chances de succès à ces projets, le gouvernement exige, auprès des investisseurs concernés, des garanties quant à leur capacité financière à mener à bien leurs projets, «une mesure considérée également comme une manière d'en garantir la pérennité», ont indiqué à l'APS des gens du métier. L'objectif ciblé en terme est d'atteindre une production aquacole de 3 000 à 4 000 tonnes à l'horizon 2019-2020, afin de concurrencer la production halieutique, estimée à

5 000 tonnes de poissons/an, a fait savoir M. Abed. Les moules, la dorade et le loup de mer constituent l'essentiel de la production aquacole, dont l'activité se trouve, néanmoins, contrainte par le manque de nourriture et des alevins importés d'Europe, déplorent les investisseurs du domaine.

La 1^{re} ferme aquacole d'Oued Goussine, une expérience réussie

La première ferme aquacole marine spécialisée dans l'élevage de poisson en cages flottantes, au large de l'Oued Goussine, dans la daïra de Beni Haoua, est considérée comme la première expérience du genre à Chlef «couronnée de succès». «La toute première production de cette ferme d'élevage est attendue pour juillet prochain, avec une prévision d'atteindre 450 tonnes de poissons», selon les responsables en charge du projet. Selon le propriétaire de cette ferme, Mahfoud El Mokretar, qui a affirmé avoir reçu toutes les facilitations nécessaires pour le succès de son projet, de la part des autorités concernées, «le choix de cette filière a été dicté par la baisse enregistrée, ces dernières années dans la région, dans la production halieutique». Il a en outre exprimé son «ambition d'agrandir le projet, avec quatre cages flottantes/an», sachant qu'il dispose actuellement de huit cages, au niveau desquelles il a procédé à l'ensemencement de deux millions d'alevins, avec une prévision de production de 450 tonnes de poisson durant cette année, avant d'atteindre les 750 tonnes en 2018. Ce promoteur n'a pas manqué d'encourager les investisseurs à investir dans ce «domaine porteur» au vu des facilitations multiples qui y sont assurées par l'Etat, a-t-il affirmé. A l'instar des autres fermes aquacoles du pays, la ferme d'Oued Goussine est spé-

cialisée dans la production de la daurade et du loup de mer, mais surtout des moules, qui sont très appréciées dans l'ouest du pays. Au-delà de ce succès de l'aquaculture en cages flottantes, une autre perspective, non moins prometteuse, se dessine pour la filière. Il s'agit de l'ensemencement d'alevins dans les bassins agricoles, une activité qui promet beaucoup dans la région, car en plus d'accroître la production piscicole à Chlef, elle est dotée d'un grand intérêt pour les agriculteurs locaux, qui verront leurs bassins d'irrigation enrichis en engrais naturels, forts bénéfiques pour leurs terres et cultures.

H. D./APS

Bordj Bou-Arréridj Les bonbonnes de gaz butane disponibles en quantités suffisantes

LES BONBONNES de gaz butane sont disponibles en quantités suffisantes dans la wilaya de Bordj Bou-Arréridj pour pourvoir aux besoins des citoyens durant la vague de froid qui sévit dans la région, a indiqué le responsable du district de distribution Naftal de Bordj Bou-Arréridj. Dans une déclaration, Samir Bentouïla a précisé que les capacités de stockage dans cette wilaya sont actuellement de l'ordre de 16 000 bouteilles, soit le double, comparativement à l'année dernière, soutenant que ce stock suffit largement à répondre à la forte demande enregistrée ces jours-ci. Une série de mesures visant le renforcement de l'approvisionnement en bonbonnes de gaz butane a également été prise, se traduisant par de nombreuses conventions signées avec des transporteurs privés pour l'approvisionnement en gaz butane à partir du centre d'enfûtage de Bounouara, à El-Khroub (Constantine). La même source a, à ce propos, affirmé que l'approvisionnement des zones enclavées en gaz butane est actuellement assuré de manière continue, en collaboration avec les services des communes concernées. La wilaya de Batna enregistre un taux de couverture en gaz naturel de 92%, et ce, après le rattachement, au cours de l'année 2016, de 16 923 foyers, correspondant à 100 000 habitants, selon les services de Sonelgaz.

R. R.

Dispositif Cnac

Plus de 1 200 emplois offerts à Naâma

Pas moins de 1 296 emplois permanents ont été créés en 2016 dans la wilaya de Naâma dans le cadre des microprojets de jeunes retenus au titre du dispositif de la Caisse nationale d'assurance-chômage (Cnac), a-t-on appris des responsables de l'antenne locale de cet organisme. Les activités du bâtiment et de l'agriculture, en des professions libérales qui ont été financés durant la même période (454 microprojets) au profit de jeunes entrepreneurs, ont constitué le plus important nombre d'emplois créés, soit plus de 70%, selon la même source. La plupart de ces microprojets sont ver-

sés dans l'élevage, l'apiculture, la production laitière et les moyens de transport (service taxi, notamment), en plus de la création de bureaux d'études et d'agences de communication, sachant que la part de la gent féminine dans ces projets ne dépassait pas les 12%, a-t-on fait savoir. La création de micro-entreprises dans cette wilaya a enregistré, depuis 2013, un accroissement à la faveur de la suppression des intérêts sur les crédits bancaires, a-t-on ajouté, soulignant à ce titre que la commission de wilaya chargée de la sélection, de la validation et du financement de projets de jeunes avait étudié, durant les

trois dernières années, plus de 916 dossiers postulant à un financement et devant générer près de 1 500 emplois, selon les responsables de ce dispositif. Dans l'objectif de vulgariser le mécanisme de la Cnac, notamment au milieu des universitaires, une série d'activités d'information sont projetées au cours de cette année à la maison de l'Entrepreneuriat et au Centre universitaire Salhi-Ahmed de Naâma, en plus de l'organisation de sessions de formation au profit de jeunes porteurs de projets, a-t-on signalé.

Lydia O./Agences

Libye

La solution à la crise est entre les mains des Libyens, affirme Messahel

■ Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union Africaine (UA) et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, a affirmé au Caire que la solution à la crise libyenne est entre les mains des Libyens, loin de toute ingérence étrangère.

Par Halim T.

« Nous devons tous les encourager (les Libyens) à trouver des points de convergence qui leur permettent d'aboutir à une solution à la crise à la faveur du dialogue et de la réconciliation nationale et par l'entente dans le cadre du processus onusien de règlement de la crise », a indiqué M. Messahel dans son allocution prononcée à la 10^e réunion ministérielle des pays voisins de la Libye. « On ne peut opter pour la solution militaire en tant que moyen susceptible de mettre un terme à la crise », a estimé le ministre, soulignant que le principal objectif du processus politique était de « permettre au peuple libyen d'édifier des institutions nationales fortes en Libye et à leur tête une armée libyenne unifiée, une police nationale et des organes de sécurité ». Ce qui est à même « de conforter les



capacités de lutte contre le terrorisme et relever les défis politiques, économiques et sécuritaires », a-t-il dit. M. Messahel a

salué la libération par les Libyens de la ville de Syrte, qui était entre les mains des terroristes, outre les victoires importantes rempor-

gées contre le terrorisme à Benghazi et dans d'autres régions de Libye. Les travaux de la 10^e réunion des ministres des Affaires étrangères des pays voisins de la Libye ont débuté samedi matin au Caire avec la participation de Abdelkader Messahel et des ministres des Affaires étrangères de Libye, de Tunisie, d'Egypte, du Soudan, du Tchad, et du Niger. Ont pris également part à cette rencontre, le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la Libye, Martin Kobler, le Secrétaire général de la Ligue arabe, Ahmed Aboul Gheit, l'Envoyé spécial de l'Union africaine (UA) en Libye, Jakaya Kikwete ainsi que des représentants d'organisations internationales.

Gouvernement d'union nationale qu'ils ont invité à former un Gouvernement d'union nationale, appelant le Parlement libyen à lui accorder sa confiance pour qu'il puisse assumer ses missions et relever les défis politiques, sécuritaires et économiques auxquels la Libye est confrontée. Ils ont réitéré leur volonté de poursuivre les efforts afin de faciliter et faire aboutir le processus politique en Libye, tout en garantissant les conditions nécessaires à même de rétablir la stabilité et la sécurité dans ce pays, exprimant leur rejet catégorique de la solution militaire aux répercussions « désastreuses » sur la sécurité et la stabilité en Libye et dans son voisinage.

H. T./APS

Les pays voisins de la Libye saluent au Caire les efforts de l'Algérie

Le communiqué final sanctionnant les travaux de la 10^e réunion ministérielle des pays voisins de la Libye, tenue au Caire, a salué les efforts consentis par l'Algérie et ses démarches visant à encourager les belligérants libyens à faire prévaloir la voie du dialogue inclusif et la réconciliation nationale afin d'aboutir à une solution politique. Les ministres des Affaires étrangères des pays voisins de la Libye ont réaffirmé leur soutien au Conseil présidentiel du

Tunisie Premier congrès de la puissante centrale syndicale UGTT depuis Ben Ali

EN TUNISIE, l'Union générale du travail (UGTT) tient son premier congrès depuis 2011, année de la chute du dictateur Ben Ali. Six ans après la révolution, la puissante Centrale syndicale ultramajoritaire doit élire un nouveau président et tirer le bilan des années passées. Deux listes sont annoncées : l'une soutenue par l'équipe sortante, donnée favorite, et l'autre considérée comme dissidente. Mais les débats pourraient buter sur l'attitude du syndicat vis-à-vis du pouvoir. Ces dernières années, certains membres de l'UGTT se sont affrontés sur la question des revendications : fallait-il faire grève ou bien négocier avec les autorités ? Lors d'une série de mouvements sociaux il y a un peu moins de deux ans, certaines sections avaient alors choisi le rapport de force. Elles l'avaient finalement emporté mais les débats avaient été houleux en interne. Et ce clivage pourrait bien ressurgir lors du congrès qui s'est ouvert hier 22 janvier. Ces tensions internes s'expliquent par la nature et l'histoire du syndicat : l'UGTT est constituée d'une mosaïque de tendances politiques, soit autant de sources de divergences, sans compter les rivalités professionnelles et régionales. Depuis sa création il y a 70 ans, la Centrale syndicale a oscillé entre une très grande proximité avec la politique, voire une participation au pouvoir, et au contraire des phases de mise à l'écart. R.F.I.

Deux morts dans l'explosion d'une voiture près de l'ambassade d'Italie

DEUX PERSONNES qui se trouvaient à l'intérieur d'une voiture ont trouvé la mort samedi quand le véhicule a explosé à Tripoli près de l'ambassade italienne, qui vient de rouvrir, ont indiqué des sources libyennes médicales et de sécurité. Selon une source des services de sécurité, il n'était pas possible dans l'immédiat de déterminer s'il s'agissait d'un attentat ou d'une explosion accidentelle. Houssam Al-Tabouni, un responsable du Croissant-Rouge dans la capitale libyenne, a indiqué à l'AFP que deux corps calcinés et non identifiés avaient été retirés de la voiture. Le véhicule a explosé dans une rue située derrière l'ambassade italienne et celle d'Egypte, actuellement fermée, devant le ministère du Plan et près d'un hôtel, selon un correspondant de l'AFP sur place. Un périmètre de sécurité a été mis en place autour du lieu de l'explosion, empêchant badauds et journalistes de s'en approcher. Rome avait annoncé le 9 janvier la réouverture de son ambassade à Tripoli, fermée en février 2015. L'Italie est le premier pays occidental à avoir rouvert sa représentation diplomatique à Tripoli. R. M.

Affaire du bateau Key Bay Le Front Polisario porte plainte auprès des Douanes françaises

Le Front Polisario, représentant légitime du peuple du Sahara occidental, a porté plainte auprès de la Direction interrégionale des Douanes de Rouen au sujet de la cargaison d'huile de poisson importée « illégalement » du Sahara occidental. Dans la plainte, l'avocat du Front Polisario, maître Gilles Devers, a indiqué au directeur des Douanes que cette affaire « cause un trouble particulièrement grave à l'ordre public, dès lors que la violation établie du droit du peuple sahraoui à l'exploitation de (ses) ressources naturelles se combine avec un déni des principes posés par l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne le 21 décembre 2016 », soulignant la nécessité d'une enquête urgente. L'avocat a expliqué que vu les questions « stratégiques » en cours et l'impact public qu'a connu l'arrêt rendu par la CJUE, il est difficile de soutenir que les autres opérateurs économiques « aient pu ignorer le droit applicable », demandant ainsi une enquête auprès des groupes organisateurs du transport du bateau Key Bay. Le Key Bay a chargé, il y a quelques jours, une cargaison d'huile de poisson à El-Aâyoun, capitale occupée et

port du Sahara occidental. La Cour de justice de l'Union européenne, dans son jugement du 21 décembre 2016, a interdit l'importation de produits issus de l'exploitation « illégale » des ressources naturelles du Sahara occidental, rappelle-t-on. « Mais la situation est encore plus nette s'agissant des autorités présentes à El-Aâyoun, qui se prétendent sur un territoire marocain et qui, au nom du droit marocain, se permettent de délivrer des titres relevant de la souveraineté sahraoui, en ignorant l'existence et la portée de l'arrêt de la CJUE », a-t-il précisé. Il a rappelé, dans ce contexte, que le peuple sahraoui, qui résiste depuis 1975 « à une occupation militaire illégale », et organise son avenir par l'application du droit international, « vit au jour le jour la discrimination économique et les graves violations des droits fondamentaux, est particulièrement déterminé à obtenir le respect de la loi ». L'avocat du Front Polisario a indiqué qu'il a également déposé plainte auprès du procureur de la République du Havre pour « discrimination économique et fraude à l'origine ». La délégation Europe Ecologie au Parlement euro-

péen, rappelle-t-on, a demandé aux autorités douanières françaises de procéder à l'évaluation des documents d'importation pour déclarer la marchandise en provenance d'El-Aâyoun « illégalement » importée. Par ailleurs, le Comité de jumelage et d'échanges internationaux de Gonfreville L'Orcher a demandé, dans une lettre au P-DG du groupe Olvéa, spécialiste dans les huiles de poisson et principal importateur, de ne pas accepter la cargaison contenant de l'huile de poisson qui provient de la pêche au Sahara occidental. Il a précisé au responsable d'Olvéa qu'il ne pouvait « ignorer que cette cargaison provient de la pêche réalisée dans les eaux territoriales du Sahara occidental, pays occupé illégalement par le Maroc », lui demandant de refuser cette cargaison « illicite ». Dans une autre correspondance adressée à la Direction interrégionale des Douanes de Rouen et au maire, le même comité a demandé aux Douanes françaises de vérifier la conformité du certificat d'origine des produits transportés par Key Bay « au regard du droit européen ».

Lamia O./Agences

Israël

La colonisation relancée, entretien Trump-Netanyahu

■ Le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, a annoncé, qu'il allait s'entretenir avec le président américain Donald Trump, dont l'entrée en fonction a encouragé le lancement de projets de colonisation à Jérusalem-Est.

La mairie israélienne de Jérusalem a donné son feu vert définitif à la construction de 566 logements dans trois quartiers de colonisation de Jérusalem-Est, a annoncé hier un conseiller municipal. Parallèlement, la droite dure au sein du gouvernement a lancé une campagne de pression sur M. Netanyahu en faveur d'une annexion de Maalé Adoumim, une importante colonie de Cisjordanie occupée. Selon un projet de loi présenté par deux députés de la majorité qui devait être discuté hier par le cabinet de sécurité, Israël annexerait Maalé

Adoumim ainsi qu'un secteur reliant cette colonie à Jérusalem. Une telle décision couperait en deux la Cisjordanie et rendrait pratiquement impossible la création d'un État palestinien viable bénéficiant d'une continuité géographique. Située à l'est de Jérusalem et créée en 1975, Maalé Adoumim est la troisième colonie la plus peuplée de Cisjordanie. A Jérusalem-Est, les permis de construire des logements avaient été gelés fin décembre à la demande de M. Netanyahu en attendant l'arrivée de M. Trump à la Maison-Blanche, a précisé à l'AFP Meir Turjeman, président de la commission de la construction et de planification de la municipalité de Jérusalem. Ces logements seront construits dans les quartiers de colonisation de Pisgat Zeev, Ramot et Ramat Shlomo, a-t-il précisé. Selon M. Turjeman, «les règles du jeu ont changé avec l'arrivée au pouvoir de Donald Trump. Nous n'avons plus les mains liées comme du temps de Barack Obama». «Ces 566 logements ne sont qu'un coup d'envoi. Nous avons des plans pour la construction de 11 000 logements qui attendent les autorisations,



dans les quartiers de colonisation de Jérusalem-Est», a-t-il ajouté. Le maire de Jérusalem, Nir Barkat, a précisé dans un communiqué que 105 logements vont également être construits dans les quartiers palestiniens. «Nous avons connu huit années difficiles avec Barack Obama qui faisait pression pour un gel de la construction», a ajouté le maire.

M. Netanyahu s'est lui aussi chaudement félicité de l'arrivée au pouvoir de M. Trump après avoir entretenu des relations tendues avec son prédécesseur, critique sur la question des colonies présentées comme un des obstacles à la reprise des négociations avec les Palestiniens gelées depuis plus de deux ans. La tension avait atteint son paroxysme lorsque le 23 décembre les États-Unis pour la première fois depuis 1979 les États-Unis n'ont pas mis leur veto à une résolution de

l'ONU condamnant les colonies israéliennes. Quelque 430 000 colons israéliens vivent actuellement en Cisjordanie occupée et ils sont plus de 200 000 à Jérusalem-Est dont les Palestiniens veulent faire la capitale de l'État auquel ils aspirent. A propos de Maalé Adoumim, la radio publique a indiqué que M. Netanyahu devrait se contenter d'une discussion au sein du cabinet de sécurité, sans prendre de décision en attendant une rencontre avec le président Trump qui pourrait avoir lieu en février. Pour la communauté internationale, toutes les colonies, c'est-à-dire les implantations civiles israéliennes sur des terres occupées, sont illégales. Benjamin Netanyahu a précisé que les relations avec les Palestiniens ne constituaient que l'un des sujets, avec «la situation en Syrie et la menace iranienne», qu'il comptait

aborder hier soir avec le président Trump. Selon lui «la première priorité de l'État d'Israël est de lever la menace que fait peser le mauvais accord nucléaire conclu avec l'Iran». Benjamin Netanyahu avait mené une virulente campagne contre l'accord conclu à Vienne en juillet 2015 entre Téhéran et les grandes puissances (États-Unis, Russie, Chine, France, Royaume-Uni et Allemagne sous l'égide de l'Union européenne) qui vise à garantir la nature pacifique du programme nucléaire iranien, en échange d'une levée progressive des sanctions économiques contre Téhéran. M. Obama a joué un rôle majeur dans la conclusion de cet accord, que M. Netanyahu a qualifié «d'erreur historique». Avant son entrée à la Maison-Blanche, M. Trump avait affirmé que ce texte était «l'un des pires accords».



Points chauds Alternative

Par Fouzia Mahmoudi

Marine Le Pen semble étrangement nerveuse depuis quelques mois, ne sachant si elle doit continuer sur sa politique, qui a jusqu'à aujourd'hui fonctionné, dédiabolisatrice et d'appel à l'apaisement ou si elle doit se convertir au courant plus tranché de Nigel Farage et de Donald Trump. Car si ces deux hommes ont été largement décriés en France et ailleurs par les médias, traités sans complaisance d'extrémistes et de dangers pour la démocratie, ils ont réussi en moins de six mois à sortir la Grande-Bretagne de l'Union européenne et à remporter l'élection américaine. Marine Le Pen, pour le moment montre de l'hésitation et ne semble pas encore prête à sauter le pas. Finalement, il semblerait que les campagnes outragées de Jean-Marie Le Pen aient été menées trop tôt et qu'aujourd'hui il aurait peut-être remporté plus d'adhésion à son discours sans compromission. Marine, elle, n'est pas encore prête à abandonner sa stratégie qui consiste à donner l'image d'une candidate et d'un parti respectable et en totale adéquation avec l'esprit républicain français. Mais elle continue d'espérer une fédération des partis d'extrême droite d'Europe. La présidente du Front national a ainsi prédit samedi, lors d'un congrès des droites extrêmes et populistes européennes, une révolte électorale cette année en Europe lors d'une série de scrutins cruciaux. Galvanisée par le Brexit et l'investiture vendredi de Donald Trump à la présidence américaine, Marine Le Pen a jugé qu'en 2017 les électeurs français, allemands et néerlandais pourraient «changer la face de l'Europe». «2016 a été l'année où le monde anglo-saxon s'est réveillé. 2017 sera, j'en suis sûre, l'année du réveil des peuples de l'Europe continentale», a-t-elle déclaré à Coblenz, en Allemagne, lors d'une réunion de partis membres du groupe Europe des nations et des libertés (ENL) au Parlement européen fondé en 2015. «Il faut passer à l'étape suivante, l'étape où nous ne nous contentons plus d'être une minorité au Parlement européen, l'étape où nous serons majoritaires dans les urnes à chaque élection», a proclamé celle qui, selon les sondages, est bien placée pour être au deuxième tour de la présidentielle du printemps en France. Marine Le Pen a une nouvelle fois critiqué sévèrement l'euro, la «tyrannie» de l'Union européenne, la politique migratoire de la chancelière Angela Merkel. Reste à savoir si elle sera, comme elle en rêve, considérée en France par les électeurs, désabusés et fatigués de subir les mêmes politiques depuis quarante ans, comme une possible alternative. F. M.

Inde

32 morts dans un déraillement de train

Les secouristes tentaient hier d'extraire des survivants des débris d'un train qui a déraillé dans le sud de l'Inde, faisant 32 morts, dernière catastrophe ferroviaire en date dans ce pays connu pour les problèmes de sécurité de son réseau.

Huit des 21 voitures ainsi que la locomotive du train express Jagdalpur-Bhubaneswar ont déraillé samedi à 23h00 (17h30 GMT) près de la gare de Kuneru, dans le district reculé de Vizianagram, dans l'État de l'Andhra Pradesh. «Le bilan des morts s'est aggravé à 32 malheureusement. Mais il devrait en rester là, il ne devrait pas s'aggraver davantage», a déclaré à l'AFP J. P. Mishra, porte-parole des Chemins de fer de la Côte Est.

Une cinquantaine de personnes ont été blessées et hospitalisées dans deux établissements voisins. D'après Anil Saxena, porte-parole des chemins de fer nationaux, les autorités comme les secouristes ont travaillé durant toute la nuit pour tenter de localiser les survivants. Des

images de la télévision montraient des wagons couchés sur le côté et des secouristes en gilets orange en train de s'efforcer d'extraire les passagers par les fenêtres du train.

Les autorités n'excluent pas qu'un acte de sabotage de la rébellion maoïste soit à l'origine du désastre.

«On examine cette piste, c'est l'une des nombreuses pistes que nous examinons», a déclaré M. Saxena à l'AFP. «Il y a des soupçons de sabotage car deux trains sont passés sans encombre sur ces mêmes rails plus tôt dans la soirée». Environ 600 passagers se trouvaient à bord des wagons qui ont déraillé, a dit M. Mishra à la télévision NDTV. Une dizaine de bus ont été déployés pour évacuer les passagers indemnes. L'express était parti de la ville de Jagdalpur et roulait vers Bhubaneswar, la capitale de l'État d'Odisha, lorsqu'il a déraillé, à près de 160 km de Visakhapatnam, la ville la plus proche du site de l'accident. Le trafic ferroviaire a été interrompu

sur cette ligne côtière. Le 20 novembre, 146 personnes avaient été tuées dans le nord de l'Inde dans l'accident d'un train dont les wagons avaient déraillé.

Vendredi, dix voitures d'un train express avaient aussi déraillé dans l'État du Rajasthan (ouest), faisant de nombreux blessés légers.

Le réseau ferroviaire indien, l'un des plus importants au monde, présente de fortes lacunes en matière de sécurité mais demeure le principal moyen de transport permettant de couvrir de grandes distances dans ce vaste pays.

Selon un rapport gouvernemental de 2012, près de 15 000 personnes meurent chaque année dans des accidents ferroviaires, un lourd bilan qualifié de «massacre» par les auteurs de l'enquête.

Le gouvernement du Premier ministre Narendra Modi a promis d'investir 137 milliards de dollars sur cinq ans dans la modernisation et la sécurisation des chemins de fer.



«Makeda, Mixed Couples»

Exposition à Alger de photographies sur les couples mixtes

■ L'exposition regroupe des portraits de couples mixtes vivant à Oran, Alger et Béjaïa, à travers lesquels la photographe tente d'immortaliser l'interculturalité et l'ouverture, de citoyens algériens, sur des cultures d'autres pays comme la Syrie, l'Egypte, la Russie ou encore la France.

Par Adéla S.

Une exposition de photographies explorant les conventions sociales à travers des couples mixtes de nationalités différentes vivant en Algérie et intitulée «Makeda, Mixed Couples» a été inaugurée, samedi à Alger, par la photographe française Aurore Vinot.

Organisée par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Arc), l'exposition regroupe des portraits de couples mixtes vivant à Oran, Alger et Béjaïa, à travers lesquels la photographe tente d'immortaliser l'interculturalité et l'ouverture, de citoyens algériens, sur des cultures d'autres pays comme la Syrie, l'Egypte, la Russie ou encore la France.

Dans des portraits mis en scène dans un paysage urbain saisissant, la photographe Aurore Vinot a tenté d'explorer les «préjugés et les interdits» entourant ces couples dont le plupart, parmi ceux sollicités par l'artiste, ont «refusé de se prêter au jeu» du dévoilement par la photographie, a-t-elle regretté.

«Dépasser les tabous et faire triompher le lien sentimental», est le but de tous ces couples dont les témoignages accompagnent les photographies, et où ils racontent leurs rencontres, les réactions de leurs familles ou encore des anecdotes du quotidien.



Depuis près de trois ans, Aurore Vinot a entrepris ce projet, «Makeda», dans plusieurs pays du monde dont le Liban, le Brésil, l'Afrique du Sud, ou encore la France.

Le «couple mixte», explique la photographe, est perçu de différente manière dans chacun de ces pays où la société accorde

de l'importance au milieu social, à la confession ou à la couleur de la peau.

D'autres clichés en noir et blanc de paysages urbains d'Alger, Béjaïa et Oran accompagnent également cette exposition.

Plusieurs visiteurs présents à cette inauguration ont cepen-

dant regretté que l'exposition se limite aux clichés pris en Algérie, où les couples de différentes nationalités «ne sont pas une curiosité», estiment-ils.

L'exposition «Makeda, Mixed Couples» se poursuit jusqu'au 9 février prochain à la villa Dar Abdeltif.

A. S./APS

Prévu du 26 janvier au 10 février

27 éditeurs algériens au 48^e Salon du livre du Caire

L'Algérie devra être représentée par 27 maisons d'édition au 48^e Salon international du livre du Caire (Egypte) prévu du 26 janvier au 10 février, a indiqué, à Alger, le directeur général de l'Entreprise nationale des arts graphiques (Enag).

Hamidou Messaoudi a précisé à l'APS que plus de 800 titres seront présentés à ce rendez-vous littéraire, estimant «très faible» la participation des maisons d'édition algériennes qui «manquent, pour la plupart, de

culture de participation» aux foires internationales du livre pour promouvoir leurs publications et les écrivains algériens, selon lui.

L'Algérie compte quelque 400 maisons d'édition, spécialisées en majorité dans le livre en arabe, tous genres confondus.

Le DG de l'Enag, également commissaire du Sila (Salon international du livre d'Alger), a rappelé que l'Egypte participe en force chaque année au Sila dont elle était l'invitée d'honneur en 2016, avec plus 100 maisons

d'édition présentes. D'autre part, l'écrivaine algérienne Hanine Omar prendra part aux activités prévues en marge de ce salon. S'intéressant au patrimoine et la critique littéraire, elle a édité plusieurs ouvrages dont «Indama tabtassim el malaika» (Quand les anges sourient), un roman sorti en 2003, et deux recueils de poésie parus en 2009 et 2010. Plus de 800 éditeurs de 35 pays participent à cet évènement

Racim C.

Relizane

Colloque aujourd'hui sur les legs historique et civilisationnel de Mazouna

Un colloque national sur «Le legs historique et civilisationnel de la ville de Mazouna» (située au nord de la wilaya de Relizane) est prévu lundi prochain, a-t-on appris samedi du responsable de l'organisation, Abdelkader Baghdad.

Ce colloque, organisé par le Laboratoire des études sociales, psychologiques et anthropolo-

giques du centre universitaire de Relizane, en collaboration avec le Laboratoire du dialogue des civilisations, diversité culturelle et philosophie de la paix de l'université de Mostaganem, permettra de revisiter l'histoire de Mazouna, ville du Savoir, son legs civilisationnel et archéologique et mettra la lumière sur ses érudits. Les communications,

qui seront animées par des participants de différentes régions du pays, traiteront de plusieurs axes abondant, entre autres, une étude historique et sociale sur Mazouna, le legs scientifique et civilisationnel de la ville et les sites archéologiques de la région dont les monuments, les écoles du fiqh et du Coran, les mosquées et les zaouias.

Nombre de communications seront programmées lors du colloque, d'une durée de deux jours, initié en collaboration avec l'association «Dahra» des arts et du tourisme. Elles traiteront notamment de l'école malékite du fiqh à Mazouna et des liens historiques entre Mazouna et Tlemcen à l'époque zianide.

R. C.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Galerie Asselah (39, rue Asselah-Hocine, Alger)

Jusqu'au 26 janvier 2017: Exposition de peinture des artistes peintres Naila Amina Chirane et Khadidja Mehenni, sous le thème «Entre la réalité et l'imagination».

Basilique de Notre Dame d'Afrique :

Judi 2 février 2017 à 19h30 :
Écume (Échanges culturels en Méditerranée) présente l'ensemble Irini - Chants de culte marial.

Place Centrale de Djanet
Mercredi 25 janvier 2017 à 19h:

Concert de Hamid Baroudi.

Cinéma Issers (Boumerdes) :

Cycle Fatma-Zohra Zamoum
Du 23 au 28 janvier : 2 films :
La pelote de laine et Le docker.

Du 30 janvier au 4 février : 3 films : *Leçon de choses ; Renvoi d'appel et La corde.*

Galerie Aïcha-Haddad (84, rue Didouche-Mourad, Alger)

Jusqu'au 26 janvier 2017 :

Exposition «Mysticisme» de Abderrahmane Bakhti.

Galerie Ezzou'art du Centre commercial & de Loisirs de Bab Ezzouar :

Jusqu'au 27 janvier 2017 :

Exposition des artistes plasticiennes Fatiha Ladjadj et Achab Ouiza sous le thème «Nuances aux femmes».

Musée national d'art moderne et contemporain d'Alger :

Jusqu'au 31 mars 2017 :

Exposition de mangas à l'occasion du 10^e anniversaire de la maison d'édition algérienne Z-Link.

Opéra d'Alger :

25 janvier :

Concert d'Amel Brahim-Djelloul
À la Baignoire (Square Port-Saïd) :

26 janvier 17h - 19h :

Vernissage de l'exposition de photographie «Ça va waka» de Nassim Rouhiche

En présence du photographe

Cinémathèque algérienne :

26 janvier 17h - 19h :

Thématique «Citoyen du monde» avec les élèves du Lycée International Alexandre Dumas (LIAD)

Centre Les Glycines :

26 janvier 18h - 20h :

Rencontre «Figures et formes de la folie dans les textes algériens» avec Kahina Bouanane

Institut Cervantes :

26 janvier 20h30 - 22h30 :

Rencontre proposée par le Centre Culturel Italien, avec l'écrivain et journaliste Bruno Arpaia, autour de son dernier ouvrage climate fiction *Qualcosa, là fuori* et Giuseppe Cederna, acteur et écrivain. Intermède musical avec le duo Salim Dada et Redouane Amir.



Coup-franc direct

Défendre l'indéfendable

Par Mahfoud M.

Même avec cet échec cuisant des Verts lors de la CAN 2017, il se trouve encore des gens malintentionnés qui continuent à défendre l'indéfendable, apportant leur soutien au président de la FAF sous le prétexte qu'il a conduit la sélection nationale par le passé vers des succès et des qualifications successives au Mondial. Certes, l'Algérie, à son époque, a participé deux fois au Mondial (2010 et 2014) et réussi l'exploit de passer au second tour du Mondial brésilien, mais concrètement qu'a-t-il fait pour le pays et pour la balle ronde nationale ? A-t-il structuré le football local ? L'a-t-il aidé à se développer en encourageant la création de pôles d'excellence, de centres de formations et de préparation, de construction de nouvelles infrastructures ? Rien de cela n'a été fait. L'Algérie continue de fonctionner avec des terrains de l'époque coloniale et avec des moyens d'un autre âge. Même les pays les plus pauvres en Afrique ont bâti des stades de toute beauté, en gazon naturel, alors que Raouraoua nous répète que le tartin n'est pas si mauvais que ça et qu'il sied bien à notre pays. Les sélections jeunes continuent à être battues en éliminatoires des différentes CAN et n'atteignent même pas la phase finale, et le patron de la structure nationale continue à attendre que les centres de formation français nous forment des joueurs. **M. M.**

OLyon

Arsenal intéressé par Ghezal

L'INTERNATIONAL ALGÉRIEN, Rachid Ghezal, en fin de contrat avec l'O Lyon (Ligue 1, France) en juin prochain, serait sur les tablettes du club anglais d'Arsenal, rapporte samedi la presse locale. Selon le journal «The Sun», Arsenal souhaiterait doubler Everton, un autre pensionnaire de la Premier League qui s'est déjà positionné sur ce dossier. Les Gunners auraient déjà pris contact avec les représentants de Ghezal dans le but de l'attirer du côté de l'Emirates Stadium, ajoute la même source. Le fait que les négociations entre le joueur de 24 ans et la direction de l'O Lyon pour la prolongation de son bail aient échoué, amène le club rhodanien à envisager un départ de son ailier dès cet hiver. Lyon a déjà mis la main sur le remplaçant de Ghezal, qui participe actuellement avec la sélection algérienne à la Coupe d'Afrique des nations au Gabon, en officialisant vendredi la venue de l'ailier international néerlandais Memphis Depay (22 ans) en provenance de Manchester United. Le journal français, L'Equipe, a pour sa part évoqué dans sa version électronique de vendredi un intérêt de l'AS Monaco, actuel leader de la Ligue 1 française, pour le joueur algérien.

FIFA

Raouraoua accède à la commission des finances

LE PRÉSIDENT de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua, a été désigné membre de la commission des finances de la Fédération internationale de football (FIFA), a indiqué l'instance dirigeante du football mondial samedi. Outre le premier responsable de la FAF, la commission des finances de la FIFA que préside le Paraguayen Dominguez Alejandro, est constitué de six autres membres. De son côté, l'ancien président de la Fédération algérienne de football, Mohamed Haddadj, est toujours membre de la commission de discipline de la FIFA sous la présidence du Suisse Sulser Claudio. D'autre part, le docteur Yacine Zerguini ne fait plus partie de la commission médicale de la FIFA où il avait siégé depuis plusieurs années. Par ailleurs, l'ancien arbitre international italien, Pierluigi Collina, a été désigné président de la commission des arbitres de la Fédération internationale de football. Collina, actuellement responsable des arbitres à l'UEFA, prendra la place de l'Espagnol Angel Maria Villar Llona. La FIFA compte neuf commissions permanentes qui dépendent du Conseil de la Fédération internationale de foot-

ball, le conseil et l'assistant, chacune dans son domaine respectif.

La victoire de l'USM Bel-Abbès chez l'USM El Harrach (2-0) et l'ES Sétif qui remonte sur le podium après sa victoire (1-0) dans le derby de l'Est contre le CS Constantine, sont les faits saillants de la 16^e journée de Ligue 1 Mobilis, disputée samedi et amputée de trois matchs ayant été reportés à une date ultérieure. L'USMBA a attendu la 2^e mi-temps pour assommer les Harrachis, d'abord par Zouari (49'), puis Bouguelmouna (54'), au moment où les Sétifiens se sont contentés d'une seule réalisation, signée Kenniche (32') pour venir à bout du voisin constantinois. Un court mais précieux succès pour l'Aigle noir, qui outre le prestige de remporter ce grand derby de l'Est, se hisse sur la 2^e marche du podium, ex aequo avec le MC Oran, avec 28 points chacun. Le CA Batna s'est montré tout aussi irrésistible en accueillant l'Olympique de Médéa, dont il est facilement venu à bout (3-0), grâce notamment à Benmansour (30'), Bahloul (33') et Mesfar (68'). Une

CAN 2017/Groupe B

Les Verts attendent la baraka !

■ L'équipe nationale algérienne disputera aujourd'hui le dernier match de poule de la CAN 2017 face au Sénégal. Cette rencontre est déterminante pour les Verts qui ont besoin d'un vrai miracle pour se qualifier.



L'EN sans conviction

Par Mahfoud M.

En effet, en plus de la victoire qui devrait être impérative face aux Lions de la Térangoua, les Fennecs doivent attendre aussi que le Zimbabwe leur rende service en battant la Tunisie, ce qui n'est pas évident. Les pouillains de Leekens qui ont déçu leurs fans face aux voisins tunisiens ont de faibles chances de passer, maintenant qu'ils se sont fait distancer par les deux sélections que sont le Sénégal et la Tunisie, qui comptent respectivement six et trois points. Avec un moral au plus bas et un effectif décimé, les Verts trouveront toutes les peines du monde face au favori numéro un, le Sénégal,

qui fera tout son possible pour l'emporter et terminer premier de son groupe. Il faut savoir qu'en plus de Mbolhi qui avait déjà été absent lors du match face à la Tunisie, ainsi que Soudani, un autre joueur a déclaré forfait, à savoir Bensebaïni, alors que Brahimi qui souffrait de la cheville devrait prendre sa place dans le onze type. Pour ce qui est de la composante qui sera alignée, le coach national a fait quelques changements, notamment en défense, où il devrait incorporer soit Belkaroui ou Cadamourou au lieu de Bensebaïni, ainsi que Mesbah pour Ghoulam, méconnaissable face à la Tunisie. Dans la récupération, Abeid devrait faire son

entrée, alors qu'en attaque il est fort probable qu'il titularise Bounedjah et Hanni. En plus de la pression du résultat, les Verts devront faire avec la volonté du Sénégal de prendre sa revanche sur l'Algérie qui l'avait éliminé en 2015 et qui fera tout pour terminer cette phase de poules avec un sans faute. Dans l'autre match, la Tunisie reste déterminée à l'emporter face au Zimbabwe qui, de son côté, ne veut pas baisser les bras même s'il est dans la même situation que l'Algérie puisqu'il compte un seul point. Les Aigles de Carthage joueront leur va-tout pour arracher le billet de la qualification. **M. M.**

Ligue 1 Mobilis (16^e journée) L'Aigle noir se reprend

importante victoire à domicile pour le club des Aurès, qui s'éloigne provisoirement de la zone rouge, avec désormais trois longueurs d'avance sur les actuels premiers club non relégués, à savoir la JS Kabylie, le DRB Tadjananet et le CR Belouizdad. L'OM, en revanche, marque le pas après un excellent début de saison et se retrouve 5^e, avec 25 points. Une place qu'il partage ex-aequo avec la JS Saoura, qui de son côté a battu le DRB Tadjananet (2-1), grâce

notamment à Mustapha Djallit, auteur d'un doublé. L'ancien fer de lance du MC Alger a commencé par débloquer la situation en transformant un penalty à la 50^e minute, avant de revenir à la charge à la 83^e, au moment où Djahel a sauvé l'honneur pour les visiteurs à la 90'+3. A l'instar de l'ESS, le NA Hussein Dey s'est contenté du minimum requis pour surclasser le RC Relizane. Un but signé Laribi, pile à l'heure de jeu, et qui permet aux Sang et Or de se hisser

à la 6^e place du classement général, avec 24 points. Pour sa part, le RCR reste scotché à l'avant-dernière place, avec seulement 13 unités au compteur. Cette 16^e journée de Ligue 1 Mobilis est amputée des matchs MO Béjaïa - USM Alger, MC Oran - CR Belouizdad et MC Alger - JS Kabylie, car certains parmi ces clubs déplorent l'absence de joueurs internationaux, actuellement retenus en équipe nationale A et en sélection militaire.

Résultats et classement :

CAB- OM	3-0
USMH-USMBA	0-2
ESS-CSC	1-0
NAHD- RCR	1-0
JSS-DRBT	2-1

Matchs reportés à une date ultérieure :

MOB- USMA	
MCO-CRB	
MCA- JSK	

	Pts	J
1). MC Alger	30	15
2). MC Oran	28	15
-). ES Sétif	28	16
4). USM Alger	26	15

5). Olympique Médéa	25	16
- JS Saoura	25	16
6). USM Bel-Abbès	24	16
- NA Hussein Dey	24	16
9).USM El Harrach	19	16
-). CA Batna	19	16
11). DRB Tadjananet	16	16
-). CR Belouizdad	16	15
-). JS Kabylie	16	15
14). CS Constantine	14	16
15). RC Relizane	13	16
16). MO Béjaïa	11	15

Note : Le report des matchs MOB - USMA, MCO - CRB et MCA - JSK est motivé par la mise à disposition de certains joueurs au profit des équipes nationale A et militaire.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Echanges culturels et économiques avec les USA

L'ambassadrice des États-Unis en visite à Béjaïa

L'AMBASSADRICE des États-Unis en Algérie, M^{me} Joan A. Polaschik, était en visite, hier, dans la wilaya de Béjaïa. Elle a été accueillie par le wali de Béjaïa, Mohamed Amine Hattab, qui s'est entretenu avec elle sur des sujets qui intéressent les deux pays, notamment le renforcement des échanges culturels et économiques. «Son excellence M^{me} Joan A. Polaschik a exprimé sa joie d'être l'hôte de la wilaya de Béjaïa et d'avoir l'opportunité de visiter une région riche en histoire et en culture», a souligné la cellule de communication de la wilaya. Dans un entretien très fructueux avec la représentante des USA et au sujet de l'objectif tracé par ce pays sur le renforcement des échanges dans le cadre culturel, le wali a donné un aperçu historique et culturel de la wilaya. Il a également présenté les atouts touristiques et économiques de la région. «La wilaya de Béjaïa, qui est en plein essor sur le plan du développement, possède un potentiel industriel important», a souligné le chef de l'exécutif à son homologue américaine. Il a parlé des efforts consentis par l'Etat algérien au développement de la région, rappelant en ce sens l'enveloppe très importante allouée à la wilaya depuis 1999 qui est de l'ordre de 284 milliards, soit plus de 13 300 projets de développement financés dans les différents secteurs. «Cette visite vient souligner l'engagement continu du gouvernement américain», a ajouté notre source.

Hocine C.

El Tarf

Saisie de cocaïne à El Battah

LES SERVICES de la Gendarmerie nationale d'El Tarf ont saisi à El Battah, localité relevant de la commune de Ben M'Hidi, près de 25 grammes de cocaïne et arrêté quatre individus issus de la wilaya d'Annaba, a-t-on appris hier auprès de ce corps de sécurité. Un premier individu a été arrêté, récemment, en flagrant délit de consommation de cette drogue dure dans la région d'El Battah, selon la même source qui a ajouté que les éléments de la Gendarmerie nationale ont également mis la main sur six grammes de cocaïne dans son domicile, sis à Annaba, ainsi que sur une somme d'argent estimée à 140 000 DA. L'enquête diligentée par les services compétents a permis, en outre, de procéder à l'arrestation d'un deuxième acolyte en possession de 14 autres grammes de cocaïne et près de 400 000,00 DA, a-t-on encore précisé, signalant que deux autres complices ont été arrêtés en possession du reste de la drogue. Les quatre individus ont été écroués pour trafic de stupéfiants, a-t-on appris de même source, alors qu'un avis de recherche a été lancé à l'encontre de deux barons impliqués dans cette affaire. Les services de la Gendarmerie nationale d'El Tarf avaient par ailleurs récemment saisi environ 29 kilogrammes de corail destinés à la contrebande dans la localité d'Oum Théboul, que quatre contrebandiers s'apprêtaient à acheminer vers le pays voisin.

L. O.

Accident de la route à Sidi-Aïch

Un décès et vingt-quatre blessés

AU MOINS 24 blessés, dont 2 dans un état grave, et 1 décès ont été enregistrés dans un accident de la route survenu avant-hier en début de soirée sur la RN 26, près de Rémila, dans la commune de Sidi-Aïch, a-t-on appris hier. La victime est un étudiant de 23 ans, natif d'Akbou. L'accident est survenu entre un bus de transport de voyageurs en provenance de la capitale et une voiture de marque Clio. Les blessés ont été évacués vers les hôpitaux d'Amizour, Sidi-Aïch et Béjaïa. La plupart des victimes ont quitté l'hôpital et regagné leur domicile hier, a-t-on appris encore.

H. C.

Explosion d'un égout et débordement des eaux usées à Tichy

Des commerçants coupent la route

L'EXPLOSION d'un égout et le débordement des eaux usées dans le centre-ville de Tichy, hier, a poussé des commerçants à se révolter. Ces derniers ont fermé la RN 09 à hauteur du lieu-dit «L'étoile», exigeant la réparation de la canalisation et l'égout, voire son curage. Contacté, Mohand Chérif Mameri, élu à l'APC et président de la commission aménagement du territoire, nous dira : «L'office national d'assainissement avait, à maintes reprises, débouché cet égout mais avec les pluies qui se sont abattues en abondance sur la région, les eaux usées ont encore débordé sur les trottoirs et incommode les commerçants qui ne cessaient de se plaindre à ce sujet». «Les eaux usées ont même pénétré certains magasins», nous dit-on. Et d'ajouter : «Le projet de réaménagement du réseau d'assainissement est inscrit, mais nous avons besoin de temps pour le mûrir en accomplissant les procédures inhérentes». Les protestataires ne voulaient rien entendre, exigeant son réaménagement immédiat, «ce qui est impossible», nous dit notre interlocuteur.

H.C.

Elections législatives Alliances entre partis islamistes



Lomès

Djalou@hotmail.com

Dans un entretien à Ech-Chourouk au sujet du match contre l'Egypte à la CAN 2010

Rabah Saadane accuse Raouraoua de trahison

■ Rabah Saadane, ancien sélectionneur de l'équipe nationale, accuse et fait des révélations explosives, dans un entretien accordé à Ech-Chourouk, sur les conditions ayant précédé le match de demi finale, ayant opposé l'Algérie à l'Egypte, à la CAN 2010 en Angola.

Par Massi Y.

Il affirme que les Verts pouvaient atteindre la finale et remporter la Coupe d'Afrique si ce n'est le travail de coulisses, effectué à leur rencontre, avant le match contre l'Egypte. Selon lui, malgré un début timide en compétition, l'équipe avait gagné en motivation et son rendement s'est amélioré et ce, grâce au bon moral du groupe. Selon lui personne ne s'attendait à la victoire contre la Côte d'Ivoire, dont les responsables de la Fédération algérienne de football (FAF), qui n'ont d'ailleurs pas accordé de l'importance à cet exploit. Lors du déplacement de l'équipe dans une autre ville pour affronter l'Egypte, les responsables de la FAF ont brillé par leur absence, à tel point que « l'on s'est retrouvé dans un hôtel de 2 étoiles au lieu d'un 4 ou 5 étoiles ». Il raconte que l'équipe était sans soutien, ni appui, les responsables de la FAF ayant disparus. Rabah Saadane, affirme, ainsi avoir senti le « complot ». Un sentiment qui s'est confirmé lorsque l'arbitre nous a tout bonnement «égorgés», en révoquant trois joueurs Hallich, Chaouch et Benhadj. « Les responsables égyptiens étaient présents en force pour garantir soutien et protection à leur équipe, alors que les nôtres étaient absents » dénonce-t-il. Même le président de la FAF n'est venu que dans la



nuite, à la veille du match. Saadane cite des propos inappropriés circulant dans les coulisses, comme : « laissez nous remporter la Coupe, vous, vous irez en Coupe du Monde » ou, «les Egyptiens sont nos frères, laissons les gagner, nous nous allons participer au mondial », une phrase, affirme-t-il, prononcée par un haut responsable de la FAF. Pis encore, le sélectionneur national estime que le scénario du mondial de Mexico 1986 s'est reproduit en Angola. Saadane a même indiqué voir songé à se retirer du match, mais ne l'a pas fait et ce, pour préserver la réputation de l'Algérie. Quant à la responsabilité du président de la FAF, Mohamed Raouraoua, quant à cette situation, Saadane, dira

qu'il faudrait lui poser la question. Les joueurs, poursuit-il, étaient très affectés, leur moral était à plat, l'équipe a été détruite avant le début de la rencontre. A la fin du match et après une défaite par quatre buts, l'ex sélectionneur national indique avoir réalisé que l'équipe nationale était « victime de trahison », précisant toutefois, qu'il n'a pas de « preuves matérielles » puisque « l'auteur a veillé à ne pas laisser de traces ». Il précise par ailleurs qu'il n'a pas eu l'occasion de rencontrer de hauts responsables de l'Etat pour leur révéler ces vérités et de relever que la conjoncture que traversait le pays l'ont fait reculer comme il ne voulait pas à ce qu'il soit accusé de «type à problèmes».

M. Y.